

COPIE POUR INFORMATION ET EXECUTION  
A M<sup>r</sup> GALLY  
DIRECTEUR REGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES

A R R E T E

Le Ministre de la Culture,

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1966 et le décret du 18 avril 1961 ;

VU le décret N° 81 646 du 5 juin 1981 relatif aux attributions du Ministre de la Culture ;

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue ;

A R R E T E :

Article 1er : Est inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en totalité, l'église du MAS-de-LONDRES (Hérault), figurant au cadastre section C, sous le n° 116, d'une contenance de 4 ares, et appartenant à la commune.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au bureau des Hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit

Article 3 : Il sera notifié au Préfet du département et au Maire de la commune propriétaire qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

PARIS, le 25 NOV. 1981

Pour Ampliation,  
L'Attaché d'Administration  
chargé de la protection  
des Monuments Historiques

CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
DE MONTPELLIER

COIN N° 245	TYPE	10
publié et enregistré	SALAIRES	5000
Le 6 JAN. 1982	TOTAL	5000
Vol N° 1982/35		

L. B. COMBE

Le Conservateur

Pour le Ministre de la Culture  
et par Délégué en  
Le Directeur du Patrimoine

G. PATYIN

Département :  
HERAULT  
  
Commune :  
MAS-DE-LONDRES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Montpellier  
Centre administratif CHAPTAL BP 70001  
34953  
34953 MONTPELLIER CEDEX 02  
tél. -fax

Section : C  
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 11/06/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

